



Elections au Conseil d'Administration

de la Communauté d'Universités et d'Etablissements d'Aquitaine.

**La CGT s'engage
à défendre le service public, les statuts
et les droits des agents !**

Le 05 novembre 2015

Chargé de négocier et de mettre en œuvre le contrat de site, qui va se substituer aux contrats d'établissements, le Conseil d'administration de la ComUE Aquitaine est amené, sous l'impulsion de l'Etat, à prendre progressivement le pas sur les politiques d'établissements.

Sans illusions mais bien décidée à faire entendre la voix des personnels, la CGT continuera d'y exprimer son opposition au processus de concentration de l'ESR et défendra fermement les droits de tous les agents, titulaires et contractuels, gage d'un service public de qualité accessible à tous sur l'ensemble du territoire.

La CGT s'engage à

- veiller à ce que les équilibres et les identités de chaque établissement au sein de la ComUE soient préservés ;
- **promouvoir une gestion démocratique** et déconcentrée de nos établissements **au plus près des besoins** ;
- défendre le **maintien de l'offre de formation** et de **recherche** dans tous les établissements ou antennes d'Aquitaine ;
- veiller à ce que les **conditions de travail** se situent au cœur des processus de décision ;
- **s'opposer à toute suppression de poste, de licenciement ou de mobilité forcée** induite par des mutualisations de services ;

- **combattre la précarité** des personnels et en particulier des contractuels ;
- défendre l'existence de nos **statuts nationaux** en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires : « un statut – un corps - un grade – un salaire »

La liste de nos candidats du collège 5 :

Représentants des personnels BIATSS,

Herve THEPAULT	Université de Pau et Pays de l'Adour
Laetitia MERCE	Bordeaux INP
Dominique BELOUGNE	Université de Bordeaux
Nathalie VOISIN	Université Bordeaux-Montaigne

Pour le maintien de la Fonction publique d'Etat

Pour la défense de ses personnels et de leurs statuts

Pour vivre et travailler dignement

Le mardi 17 novembre 2015, votez et faites voter